PROJET D’ACCUEIL

« La Diablotine »

1 avenue Prince Regent

4300 Waremme

Tel: 019/33 09 62

Mail:diablotine@waremme.be

Réalisé par l’équipe en mai 2025

Pour le déménagement prévu en septembre 2025

Dans les classes de maternelles au-dessus de la Diablotine.

**TABLE DES MATIERES :**

1. **Introduction……………………………………………………………………pg3**
2. **Philosophie de notre crèche………………………………………………. pg3**
3. **Où accueille-t-on ?...................................................................................pg3**
4. **Présentation de l’équipe……………………………………………………. pg3**
5. **Qui accueille-t-on ?................................................................................. pg4**
6. **Comment préparons-nous l’accueil de l’enfant et sa famille ?.......... Pg4**
7. **La familiarisation………………………………………………………… pg 4**
8. **Organisation des espaces de vie………………………………………… pg 5**
9. **Service des bb/petits moyens……………………...………………….. pg 6**
10. **Service des moyens grands/grands……………………...…………… pg6**
11. **Maintien d’une relation de qualité entre le personnel encadrant, l’enfant**

**Et sa famille……………………………………………………………………. pg8**

1. **Rituel d’accueil……………………………………………………………. Pg9**
2. **Pendant la journée………………………………………………………...pg9**
3. **Rituel de retour……………………………………………………………. Pg9**
4. **Vivre en groupe……………………………………………………………pg10**
5. **Intégration d’une stagiaire ou d’une remplaçante dans un service..pg10**
6. **Hygiène………………………………………………………………………… pg11**
7. **Alimentaire…………………………………………………………………. pg11**
8. **Des locaux…………………………………………………………………. pg12**
9. **Du linge……………………………………………………………………..pg12**
10. **Des mains…………………………………………………………………..pg12**
11. **Santé………………………………………………………………………. Pg12**
12. **Soutien à l’activité des professionnels………………………………….. pg 13**
13. **La mise en œuvre du projet pédagogique………………………….. pg13**
14. **Soutenir un processus de formation continue…………………….. pg 14**
15. **Partenariat…………………………………………………………………pg14**
16. **Evènements…………………………………………………………………...pg14**
17. **Fermetures…………………………………………………………………….pg14**
18. **Conclusion……………………………………………………………………. Pg14**

**1)Introduction :**

Le projet pédagogique est rédigé en respect avec le code de qualité de l'O.N.E.

Il a pour objectif d'expliquer la manière dont nous envisageons l'accueil des enfants et tout ce qui est mis en place pour que ce moment de vie qu'ils vont partager avec nous se passe dans les meilleures conditions possibles.

**2)Philosophie de notre crèche :**

Nos connaissances professionnelles sont soutenues par des formations régulières.

Nous sommes conscientes que le monde de la petite enfance évolue, c'est pourquoi nous nous tenons informées et n'hésitons pas à suivre des formations concernant des sujets pour lesquels nous nous posons des questions.

Nous pouvons grâce à cela nous tenir prêtes à répondre au mieux à la qualité de l’accueil des enfants et des parents.

Rassurer, sécuriser l'enfant sont des priorités dans notre pratique.

En effet, un enfant confiant peut vivre paisiblement, de façon autonome, toutes les situations de son quotidien à la crèche.

Pour cela, nous mettons des mots sur ce que vit l'enfant, (séparation avec la famille, conflits avec d'autres enfants,,,,,

L'observation, l'écoute, la communication entre collègues et avec les parents sont des outils présents quotidiennement dans nos pratiques.

**3)Où accueille-t-on ?**

La crèche se situe dans trois classes maternelles de l'école du Longchamps à Waremme.

La Diablotine est proche des transports en communs et de la gare de Waremme.

Nous avons un grand parking devant la crèche.

2 Services accueillent les enfants en fonction des âges et acquisitions motrices

Nous possédons également une cour clôturée que nous utilisons lorsque le temps le permet.

**4)Présentation de l'équipe**

Le personnel d'accueil des enfants est diplômé en puériculture et engagé à temps plein par l’ASBL.

Une responsable est engagée à temps plein par la Ville de WAREMME pour gérer l’ASBL.

Une technicienne de surface également engagée par la Ville de WAREMME, entretient les locaux 3 heures par jour.

Le personnel est motivé, conscient des responsabilités qui lui incombe.

Chacune a un regard attentif au bon fonctionnement et au bien-être des enfants

**5)Qui accueille-t-on ?**

-Nous accueillons quotidiennement les enfants de 0 à 3 ans.

-Pour garantir l'inclusion des enfants à besoin spécifiques et le respect de la diversité, nous veillons à accueillir tous les enfants.

Tous quel que soit le niveau socio-économique de sa famille, ses origines culturelles ou ses croyances.

Cependant, l'accueil d'enfants porteurs d’un handicap ou maladie trop lourde, demandant des soins spécifiques, nécessiterait une concertation et une évaluation avec la famille et l'équipe de la crèche pour garantir à l'enfant un accueil dans des conditions optimales.

**6)Comment préparons-nous l’accueil de l’enfant et de sa famille ?**

La demande d’inscription est la première entrevue entre le milieu d’accueil et la famille.

Avant l’entrée de l’enfant, un contrat d’accueil est établi entre « La Diablotine » et la famille.

Le projet pédagogique est également présenté aux parents.

Ces 2 moments sont assurés par la directrice, Mme Nadia GENCO.

1. **La familiarisation.**

Cette période est le moment où l'enfant, les parents et le personnel apprennent à se connaître : cela permet aussi à la famille de se familiariser avec les locaux.

Cette familiarisation sera planifiée avec la puéricultrice de référence, 15 jours avant l’entrée définitive de l’enfant.

Le premier accueil s’organise avec la référente de l’enfant.

Cette rencontre se déroule à un moment calme de la journée afin de dialoguer harmonieusement autour de l’enfant (habitudes, rythme,...) et de présenter la vie à « La Diablotine ». Pour cette raison, il est demandé de venir à 9h30, afin de ne pas être dans les moments des accueils et des repas.

La deuxième et troisième rencontre : Lors de ce moment, l’enfant sera dans l’espace de jeux avec son parent et la puéricultrice.

Le parent peut s’il le souhaite donner un biberon à son enfant au sein du milieu d’accueil lorsque le rythme alimentaire de l’enfant correspond à l’heure d’accueil. Ce moment privilégié permet l’instauration d’une relation de confiance entre la puéricultrice, le(s) parent(s)et l’enfant

La quatrième et cinquième rencontre :

Le ou les parents confient leur enfant vers 9H30 à la puéricultrice pour une période d’environ de 2 heures maximum. La puéricultrice pourra entrer en relation dite « privilégiée » avec l’enfant, lui prodiguer les soins nécessaires tout en communiquant constamment avec lui en le prévenant de nos faits et gestes. L’enfant rentrera dans une phase dite d’acquisition de confiance.

La période de familiarisation se clôture par 5 demies-journées avant l’entrée définitive de l’enfant inscrit.

**Il est important de remettre à la puéricultrice, un objet de transition, comme un doudou, un tétra, un foulard qui porte l’odeur de la maison pour rassurer l’enfant lors de ses présences à la crèche.**

Selon le vécu de l'enfant ou des parents, ou l'avis des puéricultrices, on peut prévoir une ou plusieurs familiarisations en plus.

Après une absence prolongée de l’enfant, une phase de reprise de contact est proposée.

**7)Organisation des espaces de vie :**

2 Services accueillent les enfants en fonction de certains critères : âges et acquisitions motrices

Nous possédons également une cour clôturée que nous utilisons lorsque le temps le permet.

L'aménagement des locaux permet les interactions entre les enfants ainsi que le développement de leurs activités en toute autonomie et sécurité.

Les locaux sont conçus pour accueillir simultanément un maximum de 21 enfants de 7h30 à 17h30.

Ce qui a guidé notre réflexion pour l’organisation :

* Garantir un contact visuel ;
* Permettre des moments privilégiés entre adulte et enfant ;
* Offrir à chaque enfant les conditions suffisamment paisibles pour son activité ;
* Offrir une richesse et une variété d’expérimentations ;
* Permettre le respect du rythme de chacun.

Le service des grands moyens/grands, accueille tous les enfants dès l’ouverture de la crèche.

Le service des BB/petits moyens, ouvre à 8h30 : les enfants vont rejoindre leur service accompagné de la puéricultrice.

En fin de journée, les enfants sont regroupés également dans le service des grands moyens/grands.

**Pour respecter une bonne cohabitations avec les enseignants et les enfants des maternelles, il sera très important que tous les accueils du matin se fassent avant 9h00 !!!**

**Et que tous les retours du soir se fassent après 15h30, sauf les mercredis.**

.

1. service des BB/petits moyens

*Ce service est équipé de tapis au sol, de chaises hautes, de relax…*

Le groupe est composé de 9 enfants de 3 à 15 mois.

Il est encadré par deux puéricultrices à temps plein. (Mme Alexandra et Mme Sophie)

Le service à son propre accueil.

Il y a des casiers personnalisés pour vous accueillir.

Un espace est dédié aux poussettes et maxi-cosi.

Les enfants y vivent selon leurs besoins, avec des alternances, de moments d’éveil et de sieste.

Les enfants sont installés sur le dos au tapis. De cette position l'enfant se déplace selon ses acquisitions motrices.

Des objets légers (tissus, hochets,) sont disposés autour des enfants.

La puéricultrice reste en dehors de l’espace jeux, mais observe le groupe et rassure l’enfant par la parole et par sa présence.

Le coin repas se situe en dehors de l’espace activités.

Afin de garantir les moments privilégiés, la puéricultrice donne le biberon dans les bras. Les dîners et panades sont donnés à l’aide d’une chaise haute dans l’espace repas.

Il va de même pour l’espace change, celui-ci est placé pour que la puéricultrice puisse avoir une visibilité sur le groupe, tout en ayant un moment privilège avec l’enfant qu’elle change.

Le service des bébés bénéficie d’un espace délimité, pour accueillir les plus petits.

Afin de garantir une sécurité optimale.

Le service a également son propre dortoir.

Le dortoir est composé de 9 lits répondant aux normes de sécurités.

L’espace repos est composé de fenêtres pour l’aération quotidienne et il est en continuité avec le service pour une surveillance du sommeil.

Pour les siestes, il est demandé d’apporter le sac de couchage de l’enfant.

Chez les BB/petits moyens les siestes sont selon le rythme de chaque enfant.

Des moments de familiarisations sont prévus pour un passage vers les grands moyens/grands avec leur puéricultrice.

1. **Service des grands moyens/grands :**

Le groupe est composé de 12 enfants âgés de 16 à 36 mois.

Il est encadré par deux puéricultrices à temps plein et une puéricultrice à mi-temps.

(Mme Margo, Mme Sarah et Mme Stéphanie).

Le service à son propre accueil.

Il y a des casiers personnalisés pour vous accueillir.

Les enfants sont en apprentissage de psychomotricité, de fines manipulations, ...

Le matériel de motricité est installé dans le service tel que des mousses de tailles et couleurs différentes mais aussi les objets de fine motricité permettant l'emboîtement, de vider, de remplir… (boites, petits seaux, perles…)

Le service est équipé également de matériel tel que des petites chaises, petites tables et cuillères incurvées pour les moments des repas.

L’espace repas est en dehors de la zone de jeux.

La puéricultrice donne une cuillère adaptée à l’enfant et l’aide si nécessaire. Afin de favoriser l’autonomie de l’enfant, toujours en respectant son rythme.

Le service à son dortoir également près de l’espace activités, pour une surveillance du sommeil.

Il est composé de 12 lits. Il est également composé de fenêtres pour l’aération quotidienne.

Le coin change est mis de manière à voir une bonne visibilité du groupe tout en garantissant un moment privilégié avec l’enfant.

La puéricultrice reste en dehors de la zone de jeux, mais manifeste sa présence par le verbal et non verbal.

Le service des grands moyens/grands a également un espace extérieur pour que les petits puissent s’aérer tout en sécurité.

Cet espace est en continuité de l’espace de vie, celui-ci est fourni de jeux à pousser, à tirer adaptés à la hauteur des enfants.

Le service est aménagé avec des « coins »

* Coin doux et coin lecture (coussins, couvertures, miroirs, livres, fauteuils.)
* Coin symbolique (nursing, cuisine, garage, déguisement...)
* Coin construction (Duplo, lego, puzzles...)
* Coin psychomoteur (module avec escalier et toboggan adaptés aux grands)

Ces coins restent aux mêmes endroits, la puéricultrice les aménages le matin et l’après-midi.

Les enfants rangent les jeux avec la puéricultrice avant les repas et la puéricultrice réaménage et aère l’espace durant la sieste.

L’espace repas est à l’écart de la zone d’activités.

Il est composé de tables et chaises adaptés à la hauteur des enfants.

Les repas sont pris de manière collective vers 11h15.

Les accueils doivent se faire avant 9h, afin de ne pas perturber le groupe durant les dîners.

La sieste des grands moyens/grands se fait également collectivement de 12h30 à 14h30.

Les retours doivent se faire soit à 12h soit après 15h30.

Afin de ne pas réveiller un enfant dans son sommeil.

Les goûters sont donnés vers 15h.

Pour l’équilibre alimentaire, nous privilégions les fruits frais de saison.

Accompagnés de tartines de beurre.

Et nous donnons de l’eau à volonté.

L’espace change est mis pour garantir la relation privilégiée avec l’enfant tout en ayant une bonne visibilité du reste du groupe.

.

L’espace change a également, un WC pour l’acquisition de la propreté des grands avant l’entré à l’école.

Cette acquisition se fait si seulement si, il y a une demande de l’enfant.

La puéricultrice propose et respecte le rythme de chaque enfant.

Le service dispose également d’un espace extérieur en continuité de l’espace de vie.

Cette espace est garnie de modules et jeux d’extérieurs (vélos, maisonnette, ballons…

Deux fois par mois, une animatrice de la bibliothèque « Pierre Perret » vient proposer un moment de découverte des livres aux enfants du service des moyens et des grands.

**8) Maintien d’une relation de qualité entre le personnel encadrant, l’enfant et sa famille :**

Afin de consolider les liens entre la famille, l'enfant et les puéricultrices tout au long de l’accueil, une importance particulière est accordée à l’accueil journalier. C'est à ce moment que les parents échangent les informations concernant leur enfant avec la puéricultrice :

* + Heure du lever ;
  + Heure du dernier repas ;
  + A-t-il des médicaments à prendre ? Avec prescription médicale !!!!!
  + Heure du retour ;
  + Personne qui reprendra l’enfant en fin de journée ;
  + Évènements particuliers survenus avant l'accueil (température, chute,) ;
  + Petites anecdotes des moments passés à la crèche

Les renseignements sont inscrits dans sur le portail « ABCRECHE ».

1. Rituel d’accueil :

Pour nous, l'accueil matinal détermine l'ambiance de la journée *et son organisation en fonction des renseignements donnés*.

C'est un moment d'écoute, d'accompagnement et de transfert de responsabilité.

L'enfant est accueilli dans les bras de la puéricultrice et dit au revoir à son parent : ce rituel est le même pour tous les enfants.

La puéricultrice se consacre à un seul enfant à la fois et peut ainsi mettre des mots sur ce que vit l’enfant lors de la séparation.

Chaque parent attend son tour afin d'être accueilli dans des conditions maximales

1. Pendant la journée :

La puéricultrice sécurise l’enfant :

* Par les informations données par les parents (lieu de travail, personne désignée pour venir le chercher, heure du retour, événements concernant l’enfant,).
* Par des repères sécurisants.
* Par une attention particulière aux besoins de l'enfant.
* Par l'écoute des émotions.

Il est demandé aux parents d’apporter des photos de famille.

Ces photos sont affichées à vue de l’enfant, afin qu’il puisse les voir quand il en ressent le besoin.

1. Rituel de retour :

La puéricultrice accueille le parent et lui décrit l’activité de l’enfant pendant le temps passé à « La Diablotine ».

Rôle de la puéricultrice dans le maintien des liens de qualité avec chaque enfant :

* Elle veille à garantir des moments privilégiés avec chaque enfant, lors des changes.
* Elle observe son groupe d’enfant afin de reconnaitre les habitudes, les préférences, pour agir de manière adaptée auprès de l’enfant.
* Elle favorise l’autonomie de l’enfant tout en respectant ses compétences acquises.
* Elle donne une place active à l’enfant, en lui laissant mangé seul, se lavé les mains…
* Elle repère les besoins et intérêts de l’enfant et aménage l’espace activités.
* Elle met à la disposition de chaque enfant et du groupe d’enfant, divers jeux ; Afin qu’il puisse jouer seul ou en groupe.

## Vivre en groupe :

Dans chaque service, la puéricultrice se place en dehors de la zone de jeux, afin de pouvoir observer les interactions entre les enfants.

Elle intervient par la parole et sa présence pour rassurer le groupe d’enfants.

Elle laisse l’enfant découvrir l’espace et les autres enfants par lui-même et intervient en cas de conflits si nécessaire.

Pour vivre en communauté, la puéricultrice demandera à l’enfant selon ses compétences de respecter certaines règles.

EX : Ne pas monter sur le tobogan avec un jeu à la main…

Ces règles sont cohérentes, stables et formulées de manière positives.

1. Intégration d’une stagiaire ou d’une remplaçante dans un service :

Par rapport aux remplacements en cas d’absence longue durée du personnel, nous privilégions des personnes qui connaissent notre crèche et qui ont effectué un stage chez nous.

Pour des absences de courtes durées, nous trouvons des solutions en interne, pour éviter de perturber le groupe d’enfants pour des courtes périodes.

Nous demandons également à la future remplaçante de venir en observation avant de commencer son contrat de travail.

Pour les stagiaires, les puéricultrices ont « un carnet de la stagiaire » élaboré en collaboration avec Mr Bourguignon L, conseiller pédagogique de l’ONE, pour soutenir la stagiaire dans son apprentissage professionnel.

Il est demandé à la Stagiaire d’avoir un temps pour prendre connaissance de notre projet pédagogique et un temps d’observation du groupe d’enfant.

Afin que les enfants puissent faire connaissance avec leur stagiaire.

**9)** **Hygiène**

1. **Alimentaire**

Les règles d'hygiène alimentaire sont dictées par le guide d'auto contrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil,

Une visite régulière de l'AFSCA atteste nos bonnes pratiques d 'hygiène. (Autorisation affichée au tableau dans le hall d'entrée).

L’équipe à suivis une formation « Chouette on passe à table » pour veiller aux respects des normes alimentaires.

Les repas sont fournis par La Cuisine Des Champs.

Fournisseur qui travaille avec des produits locaux et BIO adaptés pour les crèches, selon les recommandations diététiques de l'ONE.

Les repas seront fournis frais chaque jour.

Pour cette raison, il est important de signaler les absences éventuelles avant 9h.

Pour les arrivés **avant 8h45**, une tartine de confiture sera donnée.

Le premier biberon est donné par le parent à domicile.

Pour le repas de midi :

* + *A partir du sevrage jusqu'à 12 mois environ :* 
    - Féculent (riz, pommes de terre, pâtes,...) : 100 à 125g
    - Légumes (variés et de saison) : 100 à 125g
    - Viande ou poisson ou œuf : 10 à 15g (2 cuillères à café)
    - + 3 cuillères à café de matières grasses après cuisson (huile ou beurre).
  + *Au-delà de 12 mois environ :*
    - Féculent (riz, pommes de terre, pâtes,...) : 100 à 150g
    - Légumes (variés et de saison) : 100 à 150g
    - Viande/volaille ou poisson ou œuf : 15 à 30g (3 cuillères à café)
    - + 2 à 3 cuillères à café de matières grasses après cuisson (huile ou beurre).
* Pour le goûter : au moins un fruit frais et tartine ;
* Eau fournie par « La Diablotine ».
* Soupe fournie également.

Le menu du mois est affiché dans l’entré et publié sur le site ABCRECHE.

La crèche fourni les laits en poudre NAN 1 et Nutrilon 1 jusqu’à la prise des repas.

Pour le lait maternel, il est demandé d’apporter le lait congelé dans un sac isotherme pour garder tous les apports nutritionnels, le lait maternel est dégelé et chauffé à l’aide d’un chauffe biberon.

1. **Des locaux**

* Des différentes pièces de la crèche sont lavées quotidiennement.

Ce nettoyage quotidien concerne les sols, et toutes les surfaces lavables (robinets, poignées de porte,) et désinfectées si nécessaire.

Nous veillons à aérer les locaux de façon régulière

* Tout le matériel mis à disposition des enfants (jeux, gobelets, bassins, tapis de sol.) est lavé et désinfecté régulièrement.
* Dans le service des bébés, les objets sont lessivés à 60° quotidiennement,

En cas de maladie contagieuse tout est désinfecté.

1. **Du linge :**

La literie ainsi que les bavoirs et essuies sont propres à chaque enfant.

Les bavoirs et gants de toilette sont lessivés chaque jour à 60 degrés.

Les literies sont lessivées une fois par semaine à 60 degrés et plus si nécessaire.

1. **Des mains**

Nous sommes attentives à nous laver les mains de façon régulière.

* A l'arrivée dans le milieu d'accueil
* Après chaque change
* Avant et après des soins corporels donné aux enfants
* Avant de donner les repas.

1. **Santé :**

Dès l’entrée, l’enfant doit être vacciné contre les maladies suivantes : Diphtérie

* + Coqueluche
  + Poliomyélite
  + Haemophilus influenza b
  + Rougeole
  + Rubéole
  + Oreillons

Un suivi médical obligatoire :

à l’entrée, 9 mois, 18 mois et à la sortie de l’enfant est assuré par une pédiatre, Mme Monique DEJONGHE à la crèche.

Pour les parents qu’il le souhaite, la pédiatre peut faire la vaccination de leur enfant.

Un document d’autorisation vous sera donné lors de l’inscription.

Si les parents le désirent, l’enfant peut être suivi plus fréquemment et même vacciné à la crèche, mais toujours dans un cadre préventif. En effet, si l’enfant est malade, il sera demandé aux parents de consulter leur médecin traitant ou un pédiatre.

Le carnet ONE de l’enfant est le lien entre les parents et le médecin de la crèche. Nous demandons donc à ce que ce carnet accompagne toujours l’enfant lors des consultations et soit dans son sac en permanence.

Si l’enfant présente certaines maladies, il ne peut pas fréquenter la crèche. Ces maladies sont présentées dans un tableau annexe au contrat d’accueil. Dans ce cas, les parents doivent rentrer un certificat médical.

Dans le cas où l’enfant doit recevoir un traitement médical, une prescription médicale doit être rendue à la puéricultrice.

Sans prescription, la puéricultrice ne peut pas administrer le traitement.

Un dépistage visuel est prévu chaque année pour les enfants âgés de 18 à 36 mois.

# 

# 10) Soutien à l’activité des professionnelles

## 

## La mise en œuvre du projet pédagogique :

Toute l’équipe a participé à l’élaboration du projet d’accueil, du règlement d’ordre intérieur et de l’aménagement de la crèche. Régulièrement, le projet d’accueil est évalué, et si nécessaire retravaillé afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, des parents et des professionnels.

Dans l’objectif de toujours améliorer l’accueil et de solutionner les différents problèmes rencontrés, l’équipe se rencontre régulièrement afin d’en discuter.

Des conditions de travail optimales permettent aux puéricultrices et à la directrice de remplir pleinement leurs devoirs et d’assurer la qualité de l’accueil.

## 

## b) Soutenir un processus de formation continue

Afin de maintenir une qualité de l’accueil maximale, les puéricultrices et la directrice suivent régulièrement des formations. Les formations seront choisies en fonction des besoins de la crèche.

Afin de pouvoir suivre ces formations, des journées pédagogiques seront prévues. La crèche sera fermée pendant ces journées. Les parents seront avertis en début d’année des dates de formation afin qu’ils puissent prendre leurs dispositions.

1. **Le partenariat**

Nous avons actuellement un partenariat avec la bibliothèque communal pour la lecture de livres, deux fois par mois.

En fonction des besoins spécifiques de l’enfant, des professionnels peuvent être appelés et intervenir dans notre crèche (kinésithérapeute, psychomotricien…). Cette intervention se fera en collaboration avec les parents et les puéricultrices et sera organisée, dans la mesure du possible, de manière à ne pas perturber l’organisation du groupe.

**11) Evénements :**

La crèche organise un goûter à St Nicolas.

Lors de ce goûter, pour les enfants qui le souhaitent faire une photo avec St Nicolas.

Nous offrons des cougnous frais, produits par un artisan.

**12) Fermetures :**

La Diablotine ferme : les jours fériés, 2 semaines aux congés d’hiver, les 2 dernières semaines d’août et la première semaine de septembre.

Les jours de fermetures vous seront communiqués dès le début d’année.

**13) En conclusion :**

Nous mettons notre expérience, nos compétences, notre réflexion pour que les petits humains trouvent chez nous un lieu adapté à leurs besoins, à leur rythme, et puissent s'épanouir avec confiance dans l'avenir.